

BULLETIN DES AMIS DU BAN DE SOIRON

Année 2017 : premier semestre

"Sans racines, l'arbre meurt"

Editorial

Nous aimons agir, cela ne fait aucun doute. « La joie de l'âme est dans l'action » était la devise du maréchal de France Hubert Lyautay, inspiré par Shakespeare. Les Amis du Ban de Soiron ne manquent pas d'appliquer cette vérité, œuvrant de multiples façons.

L'action est inmanquablement précédée de la pensée.

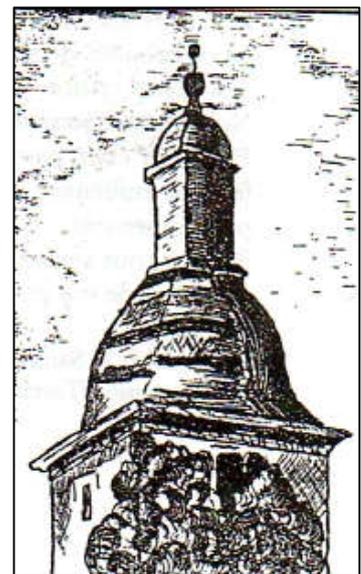
Mais que celle-ci est changeante, reflétant tout le mouvement de la vie !

Il est des périodes où la pensée se transforme fort, devant méconnaissable sur peu de temps.

Les exemples sont nombreux. Notre façon de considérer les animaux en est un notoire.

Tournez la page pour en savoir plus.

Bonne lecture.



Lettre de mon grenier (*)

Soiron, le 15 juillet 1912.

Mr Depierreux Charles

Rue *du* Jardin Botanique 5 Liège

Mon *cher* ami Charles,

Je suis heureux de te faire parvenir quelques nouvelles de Soiron, où je séjourne chez ma tante Léonie.

Je suis ici pour une quinzaine de jours, dans le but de me détendre après les épreuves de ma première année d'études en droit, à l'Université de Liège.

Soiron est un village qui se situe entre les villes de Herve et de Pepinster. C'est un fort charmant endroit, qui se découvre au fond d'une petite vallée, traversée par un clair ruisseau, couverte de prairies et de nombreux bois. La vie y est très paisible, bien différente de l'agitation urbaine liégeoise, il y règne un silence rare. Peu d'automobiles se risquent sur des routes de terre empierrées. Les habitants vaquent à leurs occupations sans hâte. Ils ont beaucoup de plaisir à se parler, à prendre des nouvelles les uns des autres. Principalement occupés dans des activités agricoles, ils vivent en harmonie avec la Nature. Cela me change fort de la ville, où chacun court sans cesse à ses affaires, prêtant peu attention à ses voisins.

Ici, j'ai l'impression de remonter dans le temps. Elle est d'autant plus forte, que la plupart des maisons ont été construites dans la première moitié du 18^e siècle. En effet, en 1692 un fort tremblement de terre avait détruit pratiquement tout le village, y compris l'église et le château.

Quelle différence avec la façon de vivre citadine ! A Soiron, il n'y a pas d'électricité, pas d'eau courante. La population se fournit en eau, au centre du village, à une source, qu'ils appellent le « Petit Bac ».

A deux, pas se trouve la place centrale traversée par le Bola, ruisseau qui vient de Grand-Rechain pour aller rejoindre la Vesdre à Nessonvaux. On y découvre un coin très pittoresque. A côté de la maison du forgeron, à l'arrière d'un étang, où des canards se glissent gaiement entre diverses plantes aquatiques des plus colorées, se trouve le « Grand Bac », une seconde source qui amène de l'eau dans un grand lavoir public, en pierre.

Le lieu est très convivial, propice aux causeries des soironnais.

De l'autre côté de la place, dans une petite maison, se trouve l'épicerie de Mademoiselle Marie Langhour. Pour y accéder il faut franchir le Bola sur un petit pont en bois. Le magasin est réputé par son encombrement, car les habitants peuvent s'y procurer une quantité phénoménale d'objets divers à usage domestique, au point que, dans leur patois, ils disent fréquemment « Y faut astohi comme amon Marie Langhour » (il faut enjamber comme chez Marie Langhour). J'éprouve beaucoup de plaisir à déambuler dans ce charmant petit village. Quelques demeures évoquent des activités textiles et de clouterie, fort présentes dans un passé récent

Au centre du village, se trouve une grande ferme, dans un bâtiment de style Renaissance mosane. Elle abrita la brasserie banale, mais actuellement elle est connue pour ses produits laitiers, dont les fameux fromages de Herve, ces briquettes rougeâtres, à l'odeur si puissante qui chahute l'odorat. C'est lors d'une de mes promenades, que je passai le porche d'entrée en plein cintre, pour accéder à la cour intérieure. Je fus alors stupefait ! Qu'avais-je devant moi ? Une grande roue en bois, d'un diamètre de près de trois mètres, et d'une largeur de soixante centimètres, une face adossée au mur de la ferme et l'autre dirigée vers la cour, cloisonnée par des traverse de bois. A l'intérieur de cette cage, dans une sorte de piste artificielle, courait un molosse. Par sa course effrénée, il provoquait la rotation de la roue, qui par l'intermédiaire d'un axe central transmettait le mouvement à une poulie située à l'intérieur du bâtiment. Celle-ci à son tour, par courroies, communiquait la force motrice du chien à une baratte. Je fus particulièrement ému en voyant ce chien trimer ainsi. Il s'en suivit une sorte de bouleversement intime, que je ne m'explique pas vraiment, car ce n'était pas la première fois pourtant que je voyais des animaux asservis pour nos besoins ou nos loisirs. Défilèrent, brusquement et avec force, dans mon esprit de multiples images de chevaux utilisés dans les mines, ou dans les batailles, d' animaux dépecés dans les abattoirs ou abattus par les chasseurs, de bêtes sauvages enfermées dans les cirques, de corridas espagnoles...Toute une angoisse m'étreignit. Un sentiment de culpabilité m'envahit. J'avais honte pour nous les « humains ». Fortement perturbé émotionnellement je ne pus rester plus longtemps dans cette cour. Une longue promenade dans les bocages environnants me fut nécessaire pour retrouver mon calme. Mais j'ai senti que j'étais transformé en profondeur, à tout jamais.

Malgré ma raison argumentant notre nécessité vitale d'user des animaux, je venais de prendre conscience de notre cruauté foncière vis avis deux. Mais nous sommes dans l'erreur si nous les considérons comme des machines, sans âme. Ces animaux qui nous aident à vivre et même à survivre, méritent mieux. Ce sont des êtres sensibles comme nous, qui éprouvent la douleur, le plaisir, la joie, la tristesse. Ils ont leur façon de communiquer et de s'organiser, que nous avons peine à comprendre.

Ils ont droit à notre respect et à notre gratitude quand nous les prenons à notre service.

Mais pourquoi les tuer pour nous nourrir ? Es-ce vraiment une obligation ?

Charles, tu connais mon goût pour la lecture. J'ai ainsi connaissance qu'en certaines régions de la terre, comme les Indes, les habitants ne mangent que très peu de chair animale, ils restent en bonne santé en se nourrissant de végétaux.

C'est pour eux une application d'idées philosophiques et religieuses, ben particulier pour développement d'attitudes de non-violence. Je sais aussi que chez nous, plusieurs de nos grands maîtres à penser du siècle des Lumières étaient opposés à la consommation de viande. Voltaire ne voulait pas manger de « cadavres », pour Jean Jacques Rousseau manger de la viande était contre nature et nous rendait agressifs. Le physicien Isaac Newton affirme que l'alimentation par végétaux convient le mieux aux hommes pour des raisons scientifiques.

Mais si ces considérations, pour maintenir une bonne santé corporelle et mentale, avoir des omportements pacifistes, sont pertinentes, il nous faut certainement repenser nos relations avec les animaux.

Quelle est leur intelligence, leur conscience, leur sensibilité ? Comment nous perçoivent-ils ?

Il est de notre devoir de les protéger et de leur donner certains droits dans nos lois.

Mon cher Charles je me sens plein d'enthousiasme pour prendre dorénavant la défense des animaux.

Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. J'ai l'intention, dès que j'aurai terminé mes études de droit, d'oeuvrer pour faire adopter des lois de protection animale.

Nos amies « les bêtes » ne doivent plus être maltraitées, quelque soit leur chemin de vie. Cela peut paraître utopique, mais j'y crois fermement. N'est-t-on pas arrivé à interdire l'esclavagisme au siècle dernier ?

Crois-moi Charles je viens de découvrir ,ici à Soiron, le sens de ma vie.

Je ne manquerai pas de te tenir au courant de mon évolution future.

Avec toutes mes amitiés.

Frédéric.

PS : Cette métamorphose intérieure m'a fait perdre l'envie de manger de la viande Je vais étudier la façon de pouvoir m'en passer sans nuire à ma santé.

** Les lettres de mon grenier, bien que reposant sur des faits historiques véritables, sont fictives, elles se donnent pour but de faire connaître le passé du village de façon vivante et instructive.*

Notice historique

La relation de l'homme avec les animaux est une expression majeure de l'évolution de ses concepts philosophiques et religieux. Dans le monde occidental, dès le VI^e siècle avant notre ère, Pythagore prône le respect des animaux et le végétarisme, car il conçoit la transmigration des âmes entre humains et non humains. Au IV^e siècle av.J.C., Théophraste, un élève d'Aristote, s'opposait à la consommation de viande, car pour lui les animaux sont comme les humains. Ils peuvent ressentir des émotions et ont toute une intelligence. S'en nourrir est donc un acte violent, barbare, injuste. Il s'opposait à l'opinion d'Aristote pour qui l'animal est était fort différent de l'homme, car non doté de raison. Il peut donc user des animaux, ces derniers lui étant subordonnés.

Cette vision prédomina ultérieurement, renforcée par le développement de la religion chrétienne. Jésus mangeait viande et poisson. Il a donné sa vie pour sauver l'homme et non les animaux. Se priver de viande le vendredi et pendant le carême, est motivé par le progrès spirituel et non par l'amour des animaux.

Dans le judaïsme, il est considéré que Dieu souhaite au départ que l'homme soit végétarien, mais il tolère qu'il mange de la viande par nécessité ou faiblesse. La mise à mort d'un animal doit être ritualisée, sinon il s'agit d'un meurtre.

Au 17^e siècle, la philosophie de Descartes, qui fait du corps une machine et de l'animal un automate incapable de penser et de souffrir, vient renforcer l'esclavagisme des animaux.

Il faut attendre le 18^e siècle pour assister à un début véritable de changement dans les mentalités. Pour Jean-Jacques Rousseau, l'animal est doué de sensibilité et doit être respecté par l'homme. Le philosophe anglais Jeremy Bentham affirme que la souffrance des animaux est aussi réelle que celle des humains. Pour lui, c'est la faculté de souffrir qui doit être le critère principal pour le traitement des êtres vivants.

La première loi de protection animale est promulguée en Grande Bretagne en 1822. Elle interdit les actes de cruauté à rencontre du bétail. Une société protectrice des animaux y est constituée en 1824. Une SPA apparaît en France en 1845. Des sociétés similaires se développent alors dans le monde entier. Dans le cours du XX^e siècle et jusqu'à notre époque, elles deviennent de plus en plus militantes et influentes, combattant le « spécisme », conception qui établit une échelle de valeur dans les espèces et la supériorité de l'homme. Une nouvelle discipline universitaire est apparue - « l'éthique animale » qui étudie la responsabilité morale de l'homme concernant ce qu'il fait subir aux animaux.

La façon de se nourrir est étroitement liée à la manière de concevoir la vie animale. Le végétarisme est l'expression directe de la prise en considération de la souffrance animale. Il s'est spécialement développé dans l'Angleterre victorienne. Une « Vegetarian society » y est formée en 1847.

Le végétarisme et des formes plus radicales de végétalisme et véganisme, s'est dès lors développé en continu dans le monde entier, motivé en plus par des considérations importantes de santé et de protection de la biosphère.

Aujourd'hui le philosophe américain Tom Regan est devenu célèbre pour la défense du végétarisme et du droit des animaux.

L'Orient, comme en beaucoup de domaines, a devancé l'Occident, prônant le respect et l'amour des animaux pour des motifs spirituels. Le respect de tout type de vie, la non-violence, sont des notions fondamentales dans l'Hindouisme, le Bouddhisme, le Jaïnisme. L'alimentation végétarienne a toujours été valorisée. Certains chefs d'état l'ont même imposé, ainsi en Inde l'empereur Ashoka (304-232 av. J.C.) et au Japon l'empereur Temmu (676 ap. J.C.).

Le Coran est nuancé, il insiste surtout sur la nécessité de vivre en harmonie avec le monde environnant. Porter atteinte gratuitement à un animal est absolument condamnable. En islam, les divertissements cruels avec les animaux sont prohibés, la tauromachie interdite, la chasse de loisir déconsidérée. Tout abattage doit être ritualisé. Le monde musulman est un monde enchanté où hommes, animaux et esprits communiquent entre-eux, l'animal n'est pas chosifié. Le régime carné n'est pas interdit, et il n'y a pas d'incitation au végétarisme, mais être végétarien n'est pas anti-musulman. L'islam demande à ce que chacun adopte une alimentation qui préserve sa santé et lui donne une meilleure vie spirituelle,

Soiron, patelin du pays de Herve, a de tout temps été concerné par la vie animale. Pendant des siècles, les activités furent surtout les cultures de céréales. Principalement l'épeautre et l'avoine. Le sol peu cultivable était laissé en pâture aux moutons. Une particularité de Soiron était la culture du chardon, qui séché était vendu aux fabricants de draps de Verviers, qui l'utilisaient pour fabriquer des peignes à lainer. Progressivement, à partir du XVI^e siècle, pour des motifs économiques, les cultures furent remplacées par des fermes herbagères.

Les fermes ont toujours été de taille modeste et les conditions d'élevage respectueuses des animaux, essentiellement des bovins destinés à la production laitière. Soiron n'a jamais connu de production intensive, « industrielle ».

La chasse et la pêche ont toujours été fortement réglementées. Sous l'ancien régime, le droit de chasse était réservé au seigneur de Soiron, qui ne manquait pas de rappeler par ordonnances l'interdiction de tirer gibier et oiseaux, même de passage, et les peines sévères pour les braconniers (qui à l'extrême, comme en France, pouvaient être fouettés et pendus).

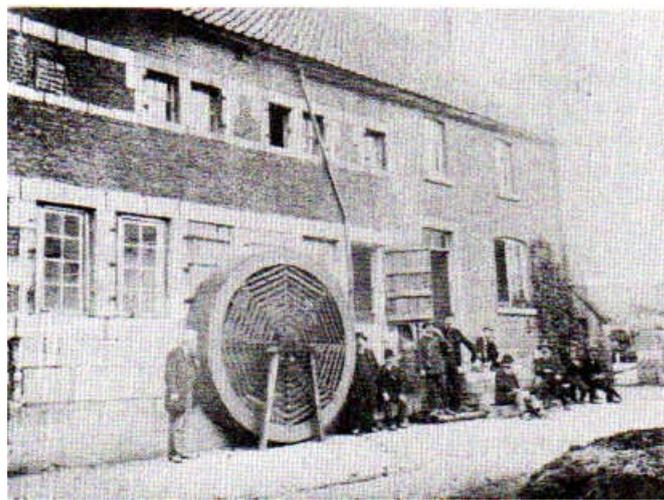
La pêche, se pratiquait dans la Vesdre, une propriété du duc de Limbourg, qui cédait le droit de pêche au seigneur de Soiron. Les pêcheurs étaient assermentés. Ils mettaient les poissons en vente aux manants, sur la place de l'église. Les poissons non vendus pouvaient l'être ailleurs, mais pas à un moindre prix. Des amendes étaient prévues pour les pêcheurs non assermentés. La Vesdre était fort poissonneuse, truites, saumons et écrevisses y abondaient. Ces fortes restrictions sur le droit de chasse et de pêche, la nécessité d'un abattage local des animaux, font que la consommation de viande était restreinte dans la population. Un « végétarisme » par obligation était la règle. La nourriture était à base de pain, légumes et fruits locaux, cochon et poulet, venaient occasionnellement améliorer l'ordinaire.

La roue à chien .

Elle n'était pas exceptionnelle dans nos campagnes, avant l'arrivée de l'électricité. Elle était peu coûteuse de fabrication artisanale locale. Son usage était diversifié, pomper de l'eau, actionner un hache-paille, un petit moulin à grains, à huile, ...mais souvent une baratte pour la préparation de beurre.

Si quelques chiens refusaient obstinément de courir dans la roue, d'autres s'y rendaient volontiers, avec la perspective d'une bonne récompense = une grosse ration de lait battu.

Elle servait aussi d'amusement aux enfants .qui à l'intérieur .courraient comme les chiens, ou qui se calant aux rayons, se faisaient tourner ,à toute vitesse, par des copains complaisants .



La roue à chien dans la ferme du centre de Soiron. Elle fonctionna jusqu'en 1917, année de l'installation de l'électricité

Références :

GRAINDOR Marcel, *La Vie quotidienne à Soiron au temps jadis* , Soiron, Les Amis du Ban de Soiron Ed., 1977.

GRAINDOR Marcel, *Soiron à travers les âges*, Soiron, Les Amis du Ban de Soiron Ed., 1974.

HURLET-JANS Christine, *HIER...à Soiron* (anciennes photographies) Soiron. Les Amis du Ban de Soiron Ed., 1983.

GOLLIAU Catherine (dir) *L'homme et l'animal, les textes fondamentaux*, *Le Point Références* n°69, juin-juillet 2017

LENOIR Frédéric, *Lettre ouverte aux animaux (et à ceux qui les aiment)*, Paris, Fayard, 2017.

REGAN Tom, *La philosophie des droits des animaux*, tmd. imnça.ise D.Olivier, Paris, Françoise Blanchon Éditeur, 1991.

RICARD Mathieu, *Plaidoyer pour les animaux, Vers une bienveillance pour les animaux*, Paris, Allary Editions, 2014

<https://tnusee.societehisto.co.in/roue-a-ch-iei-ii384-t419.html>

https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Bien-être_animal&oldid=140025816

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Vegetarisme>

https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Droits_des_animaux&oldid=140025861.

A notre ami Jean-Pierre



Jean-Pierre, tu viens de nous quitter pour l'éternité.

Tu nous manqueras beaucoup, comme tu nous manquais déjà ces derniers temps, pour motif de santé.

Nous te sommes fort redevables pour tous les combats que tu as mené courageusement pour que Soiron soit un lieu de vie empreint de beauté et de sécurité.

Notre association te remercie bien fort pour ta collaboration forte et longue à ses activités. Elle poursuivra les projets qui te tenaient spécialement à cœur, comme la restauration des orgues de l'église dont tu avais été le fer de lance.

Jean- Pierre repose en paix.

Tes Amis du Ban de Soiron



(Extrait du journal « Le Courrier » du jeudi 7 octobre 1976)

Le Docteur Jean-Pierre Godon, né le 2 juillet 1941, était originaire de région liégeoise Il avait choisi de vivre à Soiron pour sa quiétude et son charme exceptionnels.

Pour préserver et promouvoir la qualité patrimoniale du village, il devient rapidement membre des « Amis du Ban de Soiron » le 10 février 1972,

Lors des menaces d'ouverture de carrières sur le site de Soiron. Durant l'été de 1976, il devint un des animateurs les plus énergiques du Comité de défense du site constitué par les habitants du village.

Les opposants à implantation finirent par avoir gain de cause.

Par la suite, tout en menant une carrière professionnelle des plus fructueuses, il n'a pas cessé d'oeuvrer, pendant quarante ans, pour embellir le village et développer sa notoriété. Pendant de nombreuses années, il a été le secrétaire de notre asbl.

Il rendit tranquillement son dernier souffle le 22 août 2017, entouré des siens.

« Les Amis du Ban de Soiron » s'associent pleinement à la peine de son épouse Michèle, de tous ses enfants et ses proches, et les assurent de tout leur soutien.

Activités des Amis du Ban de Soiron.

Dans le premier semestre de 2017, les efforts des ABS, ont porté principalement sur la poursuite de la protection de l'église, avec en priorité la restauration de l'orgue.

Une première phase de travaux est en train de s'achever et il est espéré qu'au printemps prochain, il sera suffisamment remis en état pour être utilisé de façon satisfaisante attendant une restauration complète. Plusieurs Réunions constructives ont eu lieu avec le président de la fabrique d'église le bourgmestre et échevins de Pepinster. Le Département du Patrimoine du Service Public de Wallonie, s'est à présent impliqué dans la restauration. La Région Wallonne peut financer 80% du coût à la condition de suivre une procédure officielle imposée pour la restauration de Monuments classés. La commune prendrait en charge 10% - sous forme de prêt-, la fabrique d'église et le ban de Soiron 5% chacun. La restauration se ferait par étapes. Le dossier n'est pas nécessaire pour procéder aux travaux urgents, tel la consolidation de la façade pour éviter la chute de tuyaux.

L'organisation de concerts se poursuit. De nombreux ensembles musicaux sont intéressés de prêter dans la magnifique église de Soiron. Une orientation originale se met progressivement en place. Elle prévoit des prestations de musique sacrée dans une approche inter-religieuse. La musique est une excellente façon de mieux connaître et d'apprécier la diversité des cultures religieuses et philosophiques. Les prestations musicales pourraient être accompagnées de conférences, expositions,...

Nous avons continué nos actions citoyennes en participant à une journée de nettoyage du village le 20 mars, dans le cadre du WE propreté organisé par la Région Wallonne.

Le 20 juillet, nous avons participé au marché artisanal et itinérant de la commune. Ce fût une bonne opportunité pour servir la bière de Soiron. Cette dernière eut aussi, comme chaque année depuis dix ans, un très grand succès lors des festivités de « Soiron sur Scène ». Il avait été même prévu des fûts pour ces manifestations.

Au fil des années, cette bière, née en 2005 pour marquer le millénaire de Soiron, s'est inscrite dans notre patrimoine. Pour lui donner ses lettres de noblesse, une confrérie a été créée. Elle dispose d'une charte, et ses membres auront costumes et insignes originaux. Bientôt auront lieu les premières intronisations.

Les ABS ont participé à la réalisation des journées « églises ouvertes » sur le thème « Faites bouger les pierres » Nos amis Henri et Eric ont mis au point un quiz ,avec projections demandant aux visiteurs de mettre sur un plan de l'église, dix images placées sur des pierres.

Nos publications se poursuivent. En juin, nous avons édité un livre de notre ami Henri ,qui .riche de son expérience de guide touristique d'une vingtaine d'années retrace de façon chronologique l'histoire de Soiron. Ce texte, particulièrement bien illustré, avec l'aide de notre ami Eric, permet de revivre les grands événements mais aussi les petits faits de la vie quotidienne.

Il manquait pour notre village un petit dépliant de présentation pour les touristes. Grâce au talent artistique et informatique de notre ami Eric, un document a été créé, expliquant les principales curiosités du village. Ce projet a reçu l'appui de la Maison du Tourisme du Pays de Herve, à laquelle Soiron est rattaché depuis le début 2017. Une aide pour le financement et la diffusion est en réflexion.

Pour le second semestre, nous retroussons nos manches pour continuer à mener à bien tous nos projets.



Bulletin :

Rédaction : René Debanterlé 087/4818 61
rene.debanterle@gmail.com

Editeur responsable JC Gilson Président